

**Handicap.** Depuis début janvier, le parc Valmy dispose d'un nouveau restaurant géré par l'association PEP21, avec les travailleurs handicapés de l'Esat.

## L'Intervalle, pour aller vers le monde du travail

**L'** aura fallu 2,9 millions d'euros (par emprunt à hauteur de 2,3 millions à la Caisse des dépôts et consignations et le reste sur les fonds propres de la PEP21) et beaucoup de ténacité pour concrétiser « cette idée folle » aux nombreux rebondissements. « Ce projet a vu le jour parce qu'il avait du sens et des valeurs à porter ainsi qu'une viabilité économique », souligne Muriel Lafont, directrice adjointe de l'établissement et service d'aide par le travail (Esat) de Fontaine-les-Dijon. En soutien à cette belle initiative, François Rebsamen, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, a fait le déplacement pour l'inauguration de l'établissement. « Le nom de ce restaurant fait écho dans la mesure où il représente l'intervalle entre ces 18 personnes en situation de handicap, au départ inégalement formées, qui ont suivi une formation au CHA de la Noue durant un an et ont obtenu leur certificat de qualification professionnelle Reconnaissance de capacité pour l'emploi (RECAPÉ) et qui aujourd'hui, se retrouvent en tant que véritables employés qualifiés de cet établissement », souligne Alain Milliot, maire de Dijon, également présent.

### UN PROJET EN DEUX PHASES

Pour le moment, seule la première partie du projet a été inaugurée. Il s'agit de la réalisation d'une catégoria et d'une salle de restaurant ouvertes au public, et d'une cuisine centrale. La deuxième partie correspond à la création d'un étage dédié au fonctionnement d'une deuxième salle de restauration en libre service qui sera destinée essentiellement aux entreprises installées sur le parc Valmy. « Cette dernière phase pourra être réalisée seulement si le département nous accorde les 12 places supplémentaires souhaitées au démarrage du projet, soit l'équivalent d'environ 144.000 euros de subventions de dotation annuelle », explique Muriel Lafont.

Concernant la première phase du projet, la cuisine est prévue pour produire à terme, en 2017, environ 500 repas par jour répartis entre : le service en cafétéria; les repas servis sur table dans le cadre de la salle de restaurant et la livraison en liaison froide sur le site



La catégoria de l'Intervalle, sur la zone de Valmy, propose pour l'instant 200 places.



L'inauguration s'est faite en présence de François Rebsamen, ancien maire de Dijon et actuel ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social.

de l'Esat de Fontaine-les-Dijon et à d'autres clients et enfin les plateaux repas livrés sur le parc Valmy. Actuellement, la catégoria dispose d'une capacité de 200 places assises auxquelles s'ajoutent 60 autres places en terrasse, à partir du printemps. Elle peut servir jusqu'à 350

repas sur la tranche horaire de 11h30 à 14h30. « Nous nous positionnons sur le même modèle économique que les cafétéria Casino et Flunch avec une formule du jour qui correspond à la valeur d'un ticket restaurant pour attirer les salariés de la zone tertiaire alentour. Soit une entrée, un

plat et un dessert pour 7,70 euros (8,70 euros avec un café) », précise Muriel Lafont. Ces repas seront confectionnés par les travailleurs de l'Esat avec l'appui de moniteurs d'atelier et d'un responsable de cuisine.

AMANDINE BLELD

## Entrepreneuse



PAR MARIE-PAULE LANGUET

### Tandem : musique et entrepreneuriat au diapason

Maud a réussi à faire de sa passion son métier. Avec son mari Philippe, elle forme le duo piano-voix Tandem. Pour vivre de son art, la jeune femme s'est engagée dans une véritable démarche professionnelle et fait rimer musique et entrepreneuriat.

« Un coup de cœur musical et amoureux. » Voici le point de départ de Maud et Philippe, un couple à la ville comme à la scène. La jeune dijonnaise a créé son auto-entreprise en mai 2013 pour pouvoir vivre sa passion tout en s'engageant dans une démarche professionnelle. « Notre première rencontre, c'était en 2008, à La Vapeur », se souvient-elle. Maud et Philippe participent alors à un casting et sont sélectionnés pour faire partie d'un groupe, dont l'avenure durera six mois. Avec celui qui deviendra par la suite son mari, elle explique partager « la même fibre musicale ». « On s'est très vite rendu compte



qu'on était très proches en duo et nous avons voulu vivre notre expérience musicale à deux ». Elle chante depuis toute petite. Lui, pianiste, a fait partie de plusieurs groupes pop-rock. Tous les deux sont autodidactes. Dès 2009, l'association Tandem est créée, et en 2012, Maud quitte l'entreprise spécialisée dans la maintenance et la réparation de téléphones dans laquelle elle travaillait depuis sept ans. « J'occupais alors le poste de responsable logistique et j'ai managé jusqu'à une trentaine de personnes, mais j'avais besoin d'une évolution professionnelle, poursuit-elle. De prendre des risques et de vivre pleinement ma passion ». Pour cela, elle a choisi de mettre « sa véritable culture d'entreprise », qu'elle a acquise au fil des ans au profit de la création artistique et décide de suivre une formation sur la création d'entreprise avec BGE Perspectives. Étude de marché, de faisabilité, montage de dossier financier, statut juridique... Elle ne laisse rien au hasard. La formation lui aura également permis de connaître Bourgogne Active, organisme régional qui gère le Fonds de garantie à l'initiative des femmes (Figif) et qui vise à faciliter l'accès au crédit bancaire de toutes les femmes qui veulent créer, reprendre ou développer une entreprise, à travers une garantie d'emprunts bancaires et d'un prêt à taux zéro. Tandem se produit à l'occasion d'événements privés ou professionnels (collectivités, restaurateurs, comités d'entreprise...), et dispose d'un répertoire de reprises d'environ soixante-dix titres, « avec un style très généraliste pour que chacun y trouve son compte, des années soixante-dix à aujourd'hui mêlant soul, variété française et internationale, musique latino... ». À travers son entreprise, la jeune femme développe également deux autres activités : Dj et évènementiel, notamment avec l'école de musique l'Atelier 31 à Dijon. Pour Maud, « Tandem repose aujourd'hui sur des bases solides, et nous voulons privilégier pour cette année notre besoin de création, avec en projet la sortie d'un album de nos compositions en 2016 ».

◆ tandem.fr